



Coalition des familles francophones
d'Ottawa de personnes avec
déficience intellectuelle ou
handicap de développement

Rapport des leçons apprises

du projet « Passage vers
mon propre toit! »





Rapport des leçons apprises

du projet
« Passage vers mon propre toit! »

Mars 2018



**Coalition des familles francophones d'Ottawa de
personnes avec déficience intellectuelle ou handicap
de développement**

Document publié par la Coalition des familles francophones d'Ottawa de personnes avec déficience intellectuelle ou handicap de développement, 2018

Droit d'auteur

Le présent rapport fait partie du domaine public et peut être utilisé et réimprimé sans permission spéciale, à condition que la source soit créditée: Coalition des familles francophones d'Ottawa de personnes avec déficience intellectuelle ou handicap de développement (CFFO), Rapport des leçons apprises du projet «*Passage vers mon propre toit!*», mars 2018.

Le présent rapport peut être téléchargé à partir du site : <http://www.cffo-ottawa.org/guide-de-transition-au-logement-.html>

La production de ce rapport a été confiée à l'équipe du projet «*Passage vers mon propre toit!*» de la CFFO:

Directeur du projet
Serge Lavoie

Coordonnatrice à la transition
Hélène Courchesne

Agente de recherche au contenu
Bianca Nugent

Autre collaboratrice
Natalie Béland

Graphisme et mise en page
Pentafolio

CFFO : un organisme de bienfaisance enregistré (N° 84 088 5438 RR 0001)

contact@cffo-ottawa.org
www.cffo-ottawa.org

Notes au lecteur :

L'utilisation du terme « personne » est utilisée dans ce rapport pour désigner les personnes ayant une déficience intellectuelle avec ou sans autres troubles neurodéveloppementaux*. Cet usage respecte les valeurs d'inclusion sociale de la CFFO et allège le texte afin d'en faciliter la lecture. De même, l'utilisation d'un seul genre comprend à la fois le masculin et le féminin.

Remerciements

La CFFO remercie le ministère des Services sociaux et communautaires de la subvention recommandée par le Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (*Developmental Services Housing Task Force*).

Nous désirons souligner la participation et l'engagement des personnes et de leurs familles aux projets pilotes. Leurs contributions et commentaires ont été essentiels à la préparation de ce rapport. Nous tenons également à remercier les partenaires suivants pour leur rétroaction et leur appui: l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (AISO), le groupe de recherche *Multidimensional Assessment of Providers and Systems* (MAPS), de même que le Regroupement des partenaires francophones d'Ottawa.

Pour plus d'information ou pour nous fournir une rétroaction : <http://www.cffo-ottawa.org/guide-de-transition-au-logement-.html>

© 2018. Coalition des familles francophones d'Ottawa
Tous les droits sont réservés.

Numéros d'ISBN :
978-2-9817323-4-7 (Imprimé)
978-2-9817323-5-4 (PDF)

Also available in English under the title: Lessons learned Report, Moving to a Place of my Own! Project

* D'après la cinquième version du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (également désigné par le sigle DSM, abréviation de l'anglais: *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*), les troubles neurodéveloppementaux incluent: la déficience intellectuelle, les troubles spécifiques des apprentissages, les troubles moteurs, les troubles de la communication, le trouble du spectre de l'autisme et le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.



Table des matières

| | |
|---------------------------------------|----|
| Introduction | 1 |
| La portée du projet..... | 5 |
| Déroulement des projets pilotes..... | 7 |
| Présentation des enjeux | 13 |
| Leçons apprises..... | 19 |
| Pistes possibles d'amélioration | 25 |
| Conclusion..... | 27 |





Introduction

Le présent rapport fait état des leçons apprises dans le cadre des projets pilotes de transition vers le logement du projet «*Passage vers mon propre toit!*». La coordination de ces projets pilotes a été assurée par la Coalition des familles francophones d'Ottawa (CFFO), en partenariat avec d'autres organismes de la région desservant les personnes avec une déficience intellectuelle et leurs familles. Financé par le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) à la suite de la recommandation du Groupe de travail sur le logement, ce projet a permis de recueillir les expériences et connaissances des familles, des partenaires et des alliés tout au long des 22 mois de sa mise en œuvre.

Les onze personnes participantes et leurs familles ont eu accès à un financement et du soutien de l'équipe de transition¹ de la CFFO pour naviguer parmi les procédures et règlements des agences et du ministère des Services sociaux et communautaires. L'équipe a accompagné les personnes dans leur démarche de collecte d'information, de planification et de déménagement vers un logement convenable en organisant des accords d'achat de services de soutien à domicile.

Ce rapport propose une description des enjeux et des pistes de réflexion à l'intention des personnes et des familles, des intervenants, des instances régionales de concertation en matière de logement avec soutien intégré, des agences locales, des gestionnaires de programmes gouvernementaux, et tout autre individu ou groupe intéressé aux enjeux liés à la transition vers le logement des personnes avec une déficience intellectuelle.

1. Dans le cadre du projet, l'équipe de transition était formée de la Coordinatrice à la transition qui a vu aux activités journalières et du Directeur de projet qui a assuré la maîtrise d'œuvre et le support de nature contractuelle avec les personnes, leurs familles et les autres parties prenantes, dont le MSSC.

Valoriser les savoirs des « experts par expérience »

Ce rapport met en valeur les savoirs des « **experts par expérience**² » en déficience intellectuelle que sont les personnes, leurs familles et les membres de leur cercle de soutien élargi. Cette valorisation est nécessaire afin d'accroître l'**autodétermination**³ des personnes dans le processus de transition vers un nouvel environnement de vie centré sur leurs besoins et leurs aspirations.

La démarche aura aussi favorisé le renforcement des capacités des personnes ayant participé aux projets pilotes en leur proposant de prendre une part active à la planification et à la mise en œuvre de leur déménagement.

Création de nouveaux partenariats et sensibilisation de la collectivité

Dès sa conception en mai 2015, le projet « *Passage vers mon propre toit!* » se voulait une initiative de collaboration qui visait l'autonomie de six personnes dans leur recherche de soutien et de logement abordable. En plus de leur fournir un accompagnement ainsi qu'à leurs proches, ce projet a permis de renforcer des liens de collaboration et d'en établir de nouveaux. Aux deux partenaires de départ du projet, soit l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (AISO) et le Regroupement des partenaires francophones d'Ottawa, se sont ajoutés plusieurs autres organismes de la région d'Ottawa, de l'Est ontarien, et d'ailleurs en province, dont : Action logement ; l'Arche d'Ottawa ; l'Association d'Ottawa-Carleton pour personnes ayant une déficience intellectuelle (AOCPDI) ; le Centre de ressources communautaires Orléans-Cumberland ; le Centre de ressources de l'Est d'Ottawa ; la Coordination des services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SCS) ; la *Durham Association for Family Respite Services* (DARFS) ; *LIGHTS Community Living Toronto* ; *LiveWorkPlay* ; le ministère des

-
2. En sciences sociales, l'expression « experts par expérience » fait référence à une reclassification de la relation entre les intervenants et les personnes utilisatrices des services ou en attente, voire même, celles insatisfaites des services reçus ainsi que leur cercle de soutien. Cette reconnaissance d'expertise les responsabilise et les rend capables de trouver des solutions à leurs propres enjeux. (McLaughlin, 2009). Référence : Hugh McLaughlin; *What's in a Name: 'Client', 'Patient', 'Customer', 'Consumer', 'Expert by Experience', 'Service User'—What's Next?*, *The British Journal of Social Work*, Volume 39, Issue 6, 1 September 2009, Pages 1101–1117
 3. La théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 2000) nous rappelle que l'humain tend à satisfaire trois besoins psychologiques fondamentaux : le besoin d'autonomie, de compétence et d'appartenance (relation à autrui) qui devient un facteur de motivation, quelque soit son stade de développement psychologique (Ryan, La Guardia et al., 2005). Référence : RYAN, Richard M., LA GUARDIA, Jennifer G., SOLKY-BUTZEL, Jessica, et al. *On the interpersonal regulation of emotions: Emotional reliance across gender, relationships, and cultures. Personal relationships*, 2005, vol. 12, no 1, p. 145-163.

La démarche aura aussi favorisé le renforcement des capacités des personnes ayant participé aux projets pilotes en leur proposant de prendre une part active à la planification et à la mise en œuvre de leur déménagement.

Services sociaux et communautaires (MSSC); Parrainage civique d'Ottawa; Mouvement Personnes d'abord d'Ottawa. Nous tenons à souligner l'implication des représentants locaux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH); du Programme Passeport; des Services de l'Ontario pour personnes ayant une déficience intellectuelle, région de l'Est (SOPDI-RE); de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL); de la Société de logement social d'Ottawa (LCO); de la *York Region Lifetime Independent Facilitation*, l'équipe de recherche de l'Université d'Ottawa ainsi que d'autres personnes et instances non citées qui ont eux aussi contribué au succès du projet.

Transfert des savoirs

L'un des principaux objectifs du projet était celui de partager l'expertise acquise en mettant à la disposition de toute personne intéressée le *Guide d'accompagnement à la transition vers le logement*, les outils accompagnant le Guide, les meilleures pratiques et les leçons apprises.⁴

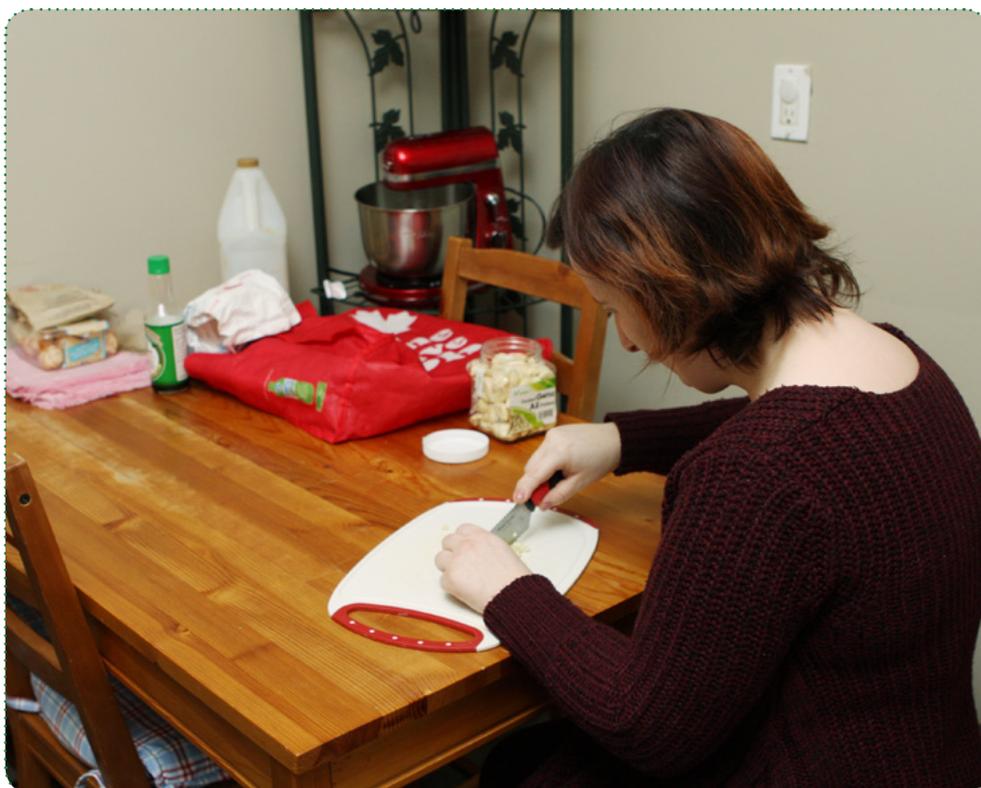
La CFFO a présenté les résultats du projet «*Passage vers mon propre toit!*» le 24 mars 2018 à Ottawa, dans le cadre de la *Journée de ressourcement du Regroupement des partenaires francophones* qui a réuni des parents, des membres de la communauté et des professionnels. Une autre séance d'information a été organisée le mardi 27 mars auprès des membres de la communauté d'Ottawa pour rejoindre d'autres personnes. Le Guide, les outils de planification et le rapport sont disponibles en version imprimée, électronique et en ligne sur le [site Web](#) de la CFFO.

Deux brefs sondages ont été lancés pour obtenir la rétroaction des lecteurs afin de pouvoir analyser leur niveau d'appréciation du Guide et du rapport sur les leçons apprises. L'analyse des réponses – pas encore toutes reçues – permettra de vérifier l'utilité et d'améliorer ces ressources. Un rapport sur la rétroaction aux sondages sera disponible dès la fin juin 2018.

Une fois le projet terminé, les commentaires et questions pourront être adressés à la Coalition des familles francophones d'Ottawa à l'adresse courriel suivante: montoit@cfo-ottawa.org. De plus, la CFFO participera aux prochaines conférences sur le logement s'ils sont invités afin de partager ses connaissances et documents, si nos ressources nous le permettent.

4. Afin que le Guide et le rapport puissent être adaptés aux réalités locales ailleurs dans la province et soit diffusés plus largement et contribuent à l'expansion des ressources disponibles en ligne pour les familles, les organismes et le Groupe de travail.

Au terme du projet, il est à souhaiter que le transfert des savoirs issus de ces initiatives permette de faire d'autres avancées et de faciliter l'accès au logement pour les personnes de la région d'Ottawa.





La portée du projet

Le projet « *Passage vers mon propre toit!* » s'est tenu de mai 2016 à mars 2018.

Un accord de services avec le Ministère des services sociaux et communautaires (MSSC) comme une agence de paiement de transfert à durée limitée a été conclue pour recevoir le financement dès le mois d'août 2016, et un groupe de travail a été mis sur pied afin de mobiliser les partenaires. Le projet avait comme objectif la mise sur pied de projets pilotes, la création d'outils et le partage de connaissances pour renforcer l'autonomie des personnes et de leurs familles.

L'équipe de travail du projet s'est affairée à la rédaction d'un guide et à lancer des projets pilotes en collaboration avec d'autres organismes partenaires de la communauté de la région d'Ottawa et ailleurs en Ontario.

L'objectif des projets pilotes était de soutenir les personnes dans la transition vers un logement en leur offrant le plus d'autonomie que possible dans un milieu sécuritaire au sein de la communauté. Un guide d'accompagnement et des outils pratiques servaient de ressources.

Un grand effort de concertation et de mobilisation

Le projet a nécessité plus de 125 rencontres individuelles et 13 rencontres de groupe avec des participants aux projets pilotes et leurs proches pour communiquer l'information pertinente; aider au choix d'un logement approprié; trouver des services de soutien nécessaires, et assurer un suivi au déménagement et à l'après-déménagement.

- Tout au long du projet, l'équipe du projet a aussi mené des consultations auprès de son large réseau de collaborateurs. Ces consultations visaient à les renseigner sur le projet et solliciter leur rétroaction sur des pistes de logement et de soutien pour les participants aux projets

pilotes. Le Regroupement des partenaires francophones d'Ottawa (le Regroupement) a joué un rôle d'appui important à cet égard.

Soucieux d'étendre la collaboration à d'autres secteurs, l'équipe a aussi travaillé à consolider ses relations avec divers paliers gouvernementaux, des professionnels et des entreprises privées.

La CFFO a démarré une campagne de collecte de fonds pour aider les personnes à accéder à un logement indépendant dans la communauté, intitulée «[Mon toit, mon rêve](#)». L'équipe de projet a aussi redoublé d'efforts du côté des demandes de subventions.

Dès le début, l'équipe du projet s'est souciée de bien documenter l'ensemble du processus pour bien évaluer le programme de transition réalisé pendant le projet.

Mise en œuvre de l'Évaluation du projet

Le travail d'évaluation a été effectué par la professeure Virginie Cobigo en collaboration avec Natasha Plourde⁵ de l'Université d'Ottawa et l'équipe qui avait aussi pris le soin de bien documenter le déroulement du projet.

Les résultats préliminaires de l'évaluation du projet semblent démontrer des points convergents avec les constats du projet, notamment que les familles ont fait face à de nombreux enjeux qui ont été des obstacles à la réalisation de leur projet de transition vers le logement.

Les méthodes de collecte de données utilisées par l'équipe de chercheurs comprenaient des entrevues avec les personnes touchées par le projet, des entrevues avec les personnes significatives participant au processus de planification de la transition (par exemple, leurs parents), le journal de bord de la coordonnatrice du projet et les notes de rencontres avec les familles participantes.

Les résultats finaux seront diffusés dans un rapport d'évaluation qui sera achevé en juin 2018 à la suite de la conclusion de l'analyse des données recueillies. Ces données contribueront à la publication de recherches scientifiques.

5. Virginie Cobigo est professeure agrégée à l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa et Natasha Plourde est étudiante au doctorat en psychologie expérimentale. Toutes deux sont chercheuses affiliées au Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires ([CRSEC](#)) et au groupe de recherche *Multidimensional Assessment of Providers and Systems* ([MAPS](#)).



Déroulement des projets pilotes

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets pilotes débutée en octobre 2016, l'équipe du projet a travaillé avec onze personnes et leurs familles. Les participants (onze personnes) devaient satisfaire les critères suivants afin de participer au projet logement : critères de déficience intellectuelle, c'est-à-dire satisfaire aux exigences d'éligibilité pour le SOPDI-RE; habiter avec leur (s) parent (s); et, être francophone ou accepter de transiger avec une agence qui lui offrirait du soutien en français.

Les participants ont débuté le processus d'engagement au projet en rencontrant les membres de l'équipe de transition pour échanger sur leurs intérêts, leur motivation et leur vision d'un déménagement. Les attentes et responsabilités des parties, telles que la participation aux rencontres individuelles et de groupe, leur niveau d'engagement à participer à l'évaluation du projet et le respect de la confidentialité ont aussi été longuement discutés. De plus, entre les mois de mars et novembre 2017, l'équipe a mis sur pied des ateliers à l'intention des participants aux projets pilotes pour discuter de ressources, de SOPDI-RE et la coordination des services, des options de logement, de l'AIISO, de vivre en santé et en sécurité chez soi, du programme Passeport et du POSPH.

Les participants ont par la suite été invités à rencontrer la coordonnatrice à la transition afin de poursuivre leurs démarches individualisées vers un logement. De l'accompagnement individuel a aussi été offert pour concrétiser de la vision du plan de logement; discuter avec les parents afin de connaître leur niveau d'implication futur; détailler et analyser le budget de chaque personne; partager des informations au sujet des services (MSSC, SOPDI-RE, logements communautaires, centre de ressources communautaires) et appuyer les personnes qui devaient vérifier l'éligibilité aux différents programmes de subventions.

Six participants ont choisi de recevoir des services de soutien individualisés offerts par quatre fournisseurs de services, financés grâce au budget du projet de la CFFO. Trois d'entre eux vivent maintenant dans leur propre appartement; trois autres ont choisi un foyer partage. La septième personne a accepté une place dans un foyer de groupe financé par le MSSC.

À ce jour, grâce à l'accompagnement et au dévouement de l'équipe, sept participants ont réalisé leur déménagement dans un milieu de vie de leur choix ou convenable. Tous les participants, qui ont réalisé un déménagement, se sont engagés dans un processus fondé sur les principes de planification centrée sur la personne. Ils ont contribué, à différents niveaux, à l'élaboration, l'essai et la révision des matériaux produits par l'équipe du projet, tout en réalisant leur plan de transition.

Six participants ont choisi de recevoir des services de soutien individualisés offerts par quatre fournisseurs de services, financés grâce au budget du projet de la CFFO. Trois d'entre eux vivent maintenant dans leur propre appartement; trois autres ont choisi un foyer partage⁶. La septième personne a accepté une place dans un foyer de groupe financé par le MSSC.

Sur les onze participants du départ, quatre personnes n'avaient pas déménagé au moment d'aller sous presse. L'une ne pourra pas déménager et les trois autres participants ont manqué de temps et décidé de mettre leurs efforts en veilleuse, en raison :

- Du manque de services de soutien permettant aux personnes-ressources offrant du soutien résidentiel de demeurer dans la propre demeure de la personne;
- Du manque d'appartements abordables dans le quartier souhaité; ou,
- De l'hésitation de la famille à laisser aller.

L'équipe de transition a aussi offert un accompagnement personnalisé aux participants lors de leur déménagement et quelque temps après. Il pouvait s'agir d'aide à la propreté du logement, de suivis auprès des fournisseurs de services pour l'ouverture de nouveaux dossiers et accords; soutien à la personne afin qu'elle soit convoquée et incluse dans des rencontres auprès des agences de services; convocation aux rencontres régulières; suivis avec le cercle de soutien de la personne; soutien ponctuel selon les difficultés imprévisibles (ex. déplacement d'effets personnels pour traitement d'insecticide en logement); recherche de ressources dans le quartier; préparation d'aide-mémoires visuels, tels que les calendriers et horaires, communications avec le locateur et autres agences ou services.

6. Un foyer partage est également connu sous le nom de « foyer hôte », qui est un programme résidentiel où des familles et des citoyens accueillent des adultes ayant une déficience intellectuelle afin de leur offrir un milieu résidentiel.

Situations des personnes ayant participé aux projets pilotes

Des participants aux projets pilotes, sept sur onze ont réalisé une transition vers leur propre logement et ont profité d'une part de financement pour des services de soutien individualisés pour mener à bien la transition.

L'âge des parents des participants variait de la cinquantaine à plus de 80 ans. Dans certains cas, les membres de la fratrie se sont chargés de la démarche et ont pris des décisions en consultation avec d'autres proches. Tous les participants s'identifiaient comme Francophones et habitaient la grande région de la capitale nationale. Ils souhaitaient tous aménager dans la ville d'Ottawa.

La moitié des participants ont choisi un foyer de type familial traditionnel offert par une agence locale francophone. Une personne a opté de demeurer avec une famille avec de jeunes enfants et deux autres partagent un foyer avec un jeune couple. Finalement, deux sur trois de ces participants considèrent que cette transition est une première étape vers un éventuel milieu de vie plus autonome, dans un appartement par exemple.

Au moment d'aller sous presse, trois participants avaient signé leur premier bail, avec comme garant du bail, un membre de la famille⁷. Deux d'entre eux vivaient seuls et bénéficiaient de 3 à 6 heures de soutien à la vie autonome formel (et financé) par semaine. Ce soutien formel est fourni par des agences de transfert de paiement, préalablement choisies par la personne. En plus de l'accompagnement temporaire offert par l'équipe du projet, ces personnes ont pu bénéficier de diverses formes de soutien, telles que du soutien à la famille, les services d'une facilitatrice à la planification indépendante, ainsi que d'autres services de soutien obtenus à l'aide des fonds Passeports. Ces deux personnes étaient, au préalable, inscrites au Registre du logement social et attendaient toujours un logement subventionné.

La troisième personne vit en colocation avec un préposé au soutien résidentiel. Elle bénéficiait de 17 heures de soutien formel par semaine, qui ont dû être augmentées à près de 30 heures par semaine après six mois d'essai. Avec la permission du MSSC, l'équipe de la CFFO a conclu un accord de courtage de fonds en collaboration avec une agence de paiement de transfert qui offre le service de courtage dans la région de l'Est de l'Ontario et la famille de la personne afin que cette personne et sa représentante puissent gérer elles-mêmes ses fonds et le soutien sur mesure. Ces fonds permettent de payer des préposés au soutien de soins personnels et autres activités de vie quotidienne. Des membres de la famille offrent également un soutien

7. Les mots « famille » et « parent » comprennent toutes les formes de famille ou de parent que la personne pourrait avoir autour d'elle, famille proche ou élargi, les proches, les amis, etc.

régulier au niveau de la coordination et de la gestion du financement et du soutien. Finalement, la personne bénéficie aussi de services de soutien supplémentaires, notamment une gestionnaire de cas et d'une facilitatrice à la planification indépendante.

Variations dans les démarches de transition vers le logement

Tout au long du déroulement l'équipe a constaté une grande variation entre les niveaux de préparation des participants et la prise en charge de leur démarche.

En effet, certains participants avaient déjà entamé leur planification alors que d'autres étaient en processus. Certains avaient déjà fait des tentatives de déménagement auparavant alors que d'autres, non. Dans une certaine mesure, ces derniers ont le plus bénéficié du soutien et l'encadrement offert par le projet.

Tout au long du processus, il a été important que la personne participe pleinement à toutes les étapes de sa transition vers le logement, car sa perspective était souvent différente de celle de ces proches.

La capacité d'adaptation et la résilience semblaient aussi être des facteurs qui motivaient les personnes à entreprendre une démarche de transition dans le cadre du projet logement. Selon leurs situations particulières, certains participants sont tout de même déménagés même s'ils ne rencontraient pas tous les critères; d'autres ont simplement préféré ne pas déménager.

D'autres variations se situaient au niveau de la fréquence et l'intensité du soutien formel requis par chaque personne. Ce soutien variait entre trois heures de soutien à la vie autonome par semaine, jusqu'à un niveau de soutien résidentiel avec une veille approchant un 16 heures par jour. L'engagement et la motivation à soutenir la personne dans sa transition vers le logement variaient d'une famille à une autre. Certaines familles pouvaient contribuer temps et argent au projet de la personne suite à son déménagement; d'autres n'étaient pas en mesure de le faire. L'engagement de la famille et des proches à la suite du déménagement variait d'un appui inconditionnel à la vie autonome avec appui actif pour la gestion budgétaire, par exemple, et des visites ponctuelles.

Tout au long du déroulement l'équipe a constaté une grande variation entre les niveaux de préparation des participants et la prise en charge de leur démarche.

Les attitudes des familles et des proches au sujet du rôle du MSSC et des agences, portant sur l'appui à leur fils ou fille, oscillaient entre deux pôles. D'un côté, certains voulaient assumer le plein contrôle pour subvenir aux besoins des services de soutien et d'habitation requis par la personne. À l'opposé, certains proches préféraient qu'une agence se charge de tout.

Témoignages des expériences vécues

Les proches et les participants étaient très contents de la démarche. C'est ce qui ressort d'un sondage sur la démarche administré en novembre 2017. Voici quelques-uns des témoignages :

« Ce projet est primordial, nécessaire pour appuyer les familles et l'individu déficient intellectuel. »

« Les fonds pour le soutien à la vie autonome sont essentiel au succès pour notre fils pour une vie autonome. »

« Merci d'avoir discuté avec mes parents au préalable pour préparer le 'lâcher-prise' avant le déménagement, car pour la famille impliquée dès le départ de la vie de leur enfant... c'est dur de faire confiance. »

« On était prêt pour le déménagement et la CFFO nous a donné le courage de réaliser notre objectif. »

« Support extraordinaire reçu par toute l'équipe! »

« Une fois que la date fut déterminée. Tout s'est passé extrêmement vite et de façon professionnelles. Les suivis sont très bons et fréquents. »

D'autres participants ont parlé des défis et obstacles auxquels ils ont été confrontés au cours de leur démarche. Sept répondants sur dix trouvent que les règles et exigences des programmes d'assistance au logement communautaire sont complexes. Près de la moitié ont de la difficulté à remplir un formulaire d'accès à un logement social. D'autres considèrent que les exigences des locateurs de logements privés sont trop strictes. Voici quelques témoignages en ce sens :

« C'est difficile de trouver un logement à un prix abordable à côté du programme de jour. »

« J'ai de la difficulté à trouver les personnes-ressources pour vivre avec mon fils et lui offrir le soutien pour sa santé et sa sécurité. »

« L'achat de services est très dispendieux. »

« Les services de soutien pour déménager mon fils ne sont pas encore disponibles. Je voulais avoir une solution innovante pour lui : son propre

toit avec un service de soutien continu. Par ex., mon fils garderait son lieu de logement avec les années et c'est le soutien qui va changerait avec le temps ET non mon fils qui déménagerait d'un foyer à un autre avec les années.»





Présentation des enjeux

La démarche de planification de transition vers le logement centrée sur les participants a révélé de nombreux enjeux. Les principaux sont de trois ordres : **psychosociaux** (les ressentis, perceptions et attitudes de la personne et ses proches autour des limites et obstacles de leur démarche de planification et leur transition vers un logement autonome), **structurels** (les politiques, règles et procédures des différentes instances liées au logement) et **financiers** (rapport à l'argent, capacité budgétaire et le coût des services et des ressources).

Grâce aux « experts par expérience », certains de ces enjeux avaient déjà été anticipés avant le début du projet. Pour les familles, il y avait confusion autour de l'offre des services résidentiels et des ressources en matière de soutien au logement. Les informations transmises étaient complexes. Il y avait peu de soutien à la planification et aucun processus clair de mise en œuvre d'une transition vers le logement pour les proches. Entre autre, les familles étaient mécontentes des longues périodes d'attentes pour accéder aux places subventionnées.

Dans ces circonstances, il était important d'établir les éléments d'une transition réussie, soit la détermination des familles et l'appui d'une équipe professionnelle capable de créativité pour affronter un parcours long, incertain et parfois dépourvu de ressources.

Selon les notes colligées durant les projets pilotes de la CFFO, ces enjeux qui se sont aussi retrouvés lors de projets similaires financés par le Groupe de travail sur le logement du MSSC soit : le sous-financement des services résidentiels ; la difficulté de changer le système ; la vulnérabilité des personnes vivant avec des décisions prises en leur nom ; des familles épuisées et vieillissantes ; la pénurie de logements à prix abordable ou accessibles ; et enfin, l'offre rigide et dispendieuse des services de soutien à la vie autonome.

Enjeux psychosociaux

Les participants aux projets pilotes ont été confrontés à des enjeux psychosociaux tout au long du processus de planification et de transition vers leur logement. Ces enjeux étaient dépendants de leurs cercles de soutien, leurs aspirations personnelles, les attentes de leurs proches, leurs expériences passées et leur niveau de compréhension des services disponibles.

Quelques participants aux projets pilotes ont démontré beaucoup de motivation et un engagement actif dans le processus.

Ils ont tiré profit d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- la persistance dans le désir de déménager ;
- une planification concrète et réaliste déjà complétée, mais en attente d'une occasion de financement ;
- le niveau de compréhension et d'implication des proches à l'égard du système de services pour personnes ayant une déficience intellectuelle ;
- le fait d'avoir déjà fait des tentatives de déménagement dans le passé ;
ou,
- une fratrie active qui prend la relève des parents vieillissants.

Par ailleurs le fait de séparer la question de trouver un logement, de celui dédié au soutien à la vie autonome, augmente les options d'hébergement et permettent d'explorer des solutions autres que les foyers de groupe. Il devient possible alors de considérer des « places traditionnelles », ou un déménagement en milieu autonome, tel qu'un appartement. Dans les cas où il faut du soutien 24/7, le défi est de trouver les ressources, incluant le financement pour défrayer les coûts des services de soutien rémunérés.

Lors des débuts de la planification d'un déménagement, des participants et leurs proches considéraient davantage une colocation afin de réduire les coûts du logement et des services de soutien. La colocation comporte des avantages, mais elle présente aussi plusieurs défis.

D'abord, les colocataires doivent être compatibles. Ensuite, les proches des colocataires doivent s'entendre car ils doivent travailler ensemble de façon durable. Même avec une vision commune et un engagement solide, il s'avère parfois difficile de s'entendre autant avant le déménagement qu'après.

D'un autre point de vue, certains parents ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans la mise en œuvre d'un processus de transition. Pour ces parents, le projet pilote offrait une occasion unique d'obtenir du

Quelques participants aux projets pilotes ont démontré beaucoup de motivation et un engagement actif dans le processus.

financement. Sans ce projet, elles auraient eu à attendre encore longtemps, une situation impossible – surtout pour les familles où les parents sont plus âgés. Pour ces derniers, le projet était primordial parce qu'ils ne pouvaient pas imaginer que leur adulte revienne habiter avec eux, prévoyant eux-mêmes quitter leur demeure. Chez les plus jeunes parents, cette préoccupation était moindre, quelques-uns étant même ouverts à un retour au domicile familial, si nécessaire.

Dans quelques cas, des familles recherchaient des solutions sur mesure et novatrices, rarement offertes par les agences, telle que la présence d'une personne-ressource en cohabitation avec la personne elle-même. Une famille a aussi exprimé le désir d'assurer personnellement la coordination du soutien de leur adulte à la suite de son déménagement par la mise en place d'un financement direct. D'autres considéraient que les conditions d'hébergement ne convenaient pas. La question de la mise en place d'un financement direct était soulevée, un sujet qui mérite une plus ample réflexion.

Finalement, les participants aux projets pilotes ont réitéré l'importance du cercle de soutien naturel (famille, proches et amis). Cet appui est vital lors de la planification ainsi que tout au long du processus de transition. C'est un facteur de succès surtout ces proches partagent la vision du déménagement de la personne et qu'ils respectent ses aspirations.

Sans le soutien des membres de la famille et des proches, la personne peut difficilement réaliser son projet de déménagement.

Sans le soutien des membres de la famille et des proches, la personne peut difficilement réaliser son projet de déménagement.

Enjeux structurels

Lorsque les personnes participantes et leurs proches tentent de travailler avec les paliers et les structures du système elles sont inévitablement confrontées à des politiques, des règlements et des procédures immuables qui deviennent de sérieux enjeux structurels. Par exemple, le MSSC ne finance pas ce qui est du ressort du ministère du Logement qui lui reçoit du financement des trois paliers de gouvernement.

Ou encore, lorsqu'une personne intègre un milieu de soutien résidentiel en foyer partagé et reçoit du financement pour le soutien, elle y a droit tant qu'elle demeure à l'intérieur de la même agence (ex: AISO). Sinon, elle le perd. Si par ailleurs, la personne reçoit une subvention pour le service de soutien à la vie autonome, cet appui peut continuer tant qu'elle réponde aux critères initiaux soit de demeurer dans la région géographique desservie par l'agence.

Comme les fonds alloués à la personne proviennent de l'agence, c'est elle qui détermine les critères d'acceptation. Si la personne désire changer d'agence en raison d'un déménagement, elle perd ses fonds et doit retourner sur une liste d'attente, soit celle du Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) pour en obtenir d'autres. Évidemment, il serait préférable que les fonds alloués suivent la personne, peu importe l'agence qui offre le soutien.

Quant au ministère du Logement, celui-ci finance bel et bien des projets de logements à prix modiques ou adaptés, mais l'enveloppe budgétaire ne tient pas compte des besoins de soutien pour des adultes ayant une déficience intellectuelle ou un handicap. Le Centre d'enregistrement pour le logement subventionné ne reconnaît pas ces personnes comme prioritaires pour accéder à un logement abordable. Le Centre doit déjà gérer une liste d'attente basée sur plusieurs autres urgences sociales prioritaires telles que les situations des femmes violentées, les autochtones, les réfugiés, les sans-abris et les personnes avec une maladie mentale.

Dans les faits, les personnes ayant une déficience intellectuelle sont victimes d'obstacles systémiques, de discrimination sociale et d'abus fréquents résultant de leur vulnérabilité. Puisqu'elles doivent répondre à plusieurs parties prenantes et justifier leurs dépenses souvent, leur champ d'action est encore plus limité. Enfin, elles ne disposent pas d'une voix afin de faire connaître leurs préférences.

Enfin, durant la mise en œuvre des accords de services, des employés des agences ont trouvé agréable de travailler avec de jeunes personnes/familles enthousiastes qui avaient déjà défini leurs désirs et leurs rêves et qui étaient prêtes à passer aux actes.

Enjeux financiers

Les personnes présentant une déficience intellectuelle reçoivent environ la moitié de la prestation d'aide financière que celle pour les adultes ayant un handicap physique. Leur situation est d'autant plus précaire. En effet, la limite maximale pour les frais de logement, qu'ils peuvent se permettre, se situe entre 700 \$ et 800 \$ par mois (avec chauffage et électricité inclus) dans la région d'Ottawa alors que le revenu de soutien est de moins de 1 200 \$ par mois. D'ailleurs, les barèmes provinciaux établis par le POSPH attribuent un montant de 489 \$ pour le logement. À l'heure actuelle, il n'existe pas de logements à ce prix dans la région d'Ottawa, à moins de vivre en chambre, en colocation ou en milieu de foyer partage. Pour espérer obtenir un logement abordable, les personnes doivent nécessairement combler

la différence par des programmes communautaires et autres subventions pour personnes à faible revenu.

Les familles des participants au projet étaient pour la plupart ouvertes à toutes les options y compris la location ou l'achat d'un immeuble ou d'un condo. Pour certains, un condo aurait pu convenir, mais ils désiraient partager les frais de soutien avec leur colocataire afin de réduire les coûts des services de soutien à domicile. Ces coûts pouvaient atteindre plusieurs milliers de dollars annuellement selon la fréquence et l'intensité.

Dans la région d'Ottawa, les fonds alloués au soutien à la vie autonome ou soutien résidentiel ne sont pas ordinairement gérés directement par la personne et sa famille. Ce sont des agences de transfert de paiement qui sont mandatées par le ministère pour le faire dans le cadre de leurs programmes. Cette option a été utilisée par une des personnes qui a déménagé durant nos projets pilotes. Plus de détails sur ce cas figurent dans la section sur les leçons apprises.

Parmi les autres sources potentielles de financement, il existe les fonds du programme Passeport. Cependant, ils ne sont pas très utiles à la transition vers un logement mais ont un impact important sur les autres éléments de la vie des personnes pour éviter qu'elles se retrouvent complètement isolées.

La difficulté du [programme Passeport](#), c'est que son financement risque d'être réduit lorsqu'il y a un déménagement, car les montants associés au répit pour le soutien naturel sont souvent diminués ou complètement coupés. Pire encore, les personnes ne peuvent pas savoir si elles seront coupées avant leur déménagement ce qui les place dans l'incertitude. Plusieurs personnes intéressées à un déménagement ont hésité pour cette raison.



Stéphane aime son nouvel appartement et accède régulièrement aux services de ParaTranspo qui l'aident à se déplacer dans la communauté.



Leçons apprises

Tout au long du projet, nous avons demandé aux personnes et aux organismes de partager leurs constats et leçons tirés de leur expérience ainsi que les principaux enjeux émergeant de la transition au logement des personnes.

Constats en lien avec les personnes et familles

- 1) Plusieurs personnes désirent déménager, mais elles ne savent pas par où commencer. Un encadrement est nécessaire pour entreprendre des démarches. Le point de départ est le désir de la personne et de sa famille d'initier un changement et d'aller chercher de l'appui.
- 2) Le manque de moyens financiers est problématique et constitue un enjeu de taille, que ce soit pour en obtenir ou pour le gérer.
- 3) La majorité des gens attendent trop longtemps avant d'amorcer le processus de planification et ils ne sont pas prêts à faire la transition assez rapidement.
- 4) Plusieurs familles s'inquiètent pour la suite des choses. Elles aiment le projet pilote mais voudraient que l'accompagnement se poursuive autant pour elles que pour d'autres familles dans la communauté.
- 5) Les familles doivent demeurer à l'affût des changements dans les critères des programmes de financement car ils peuvent contenir des clauses problématiques. Par exemple, suite à un déménagement le programme Passeport pourrait réduire ou supprimer la 'portion répit'. Il faut que les parents demeurent vigilants à ce titre.

Constats en lien avec le système social et communautaire

- 1) Ce projet a permis à la CFFO de réaliser qu'il devrait être plus proactif au sein des réseaux reliant le ministère des Services sociaux et communautaires avec les agences offrant des services de soutien, les associations, les groupes de familles, afin de contribuer davantage au nom de nos membres et profiter du partage d'information et des partenariats.
- 2) Les lois, règlements et politiques en matière de fonds individualisés pour l'achat de service par la personne sont imprécis ou peu accessibles. Par exemple, la réglementation concernant l'administration de foyers de groupes ne touche pas du tout l'achat de services par les particuliers.
- 3) L'accès au logement subventionné n'accorde pas de priorité aux personnes avec une déficience intellectuelle. Voyons si la « Stratégie nationale sur le logement 'Un chez-soi d'abord' » corrigera la situation à court ou à long terme.

Constats en lien avec les ressources

- 1) Au début du projet, il y avait beaucoup d'incertitude sur sa durée et l'après-projet. Par conséquent, plusieurs familles ont choisi de ne pas déménager, car il n'y avait pas d'informations sur la suite des choses, avant mai 2017.
- 2) Certaines personnes déplorent que les sommes attribuées au soutien ne soient pas versées directement aux personnes car ceci complique l'achat de services par les particuliers. Cette situation n'est pas modifiable pour l'instant, en raison des règles en place.
- 3) Plusieurs familles sont gravement préoccupées par le manque de logements abordables dans leurs quartiers et par le financement qui ne correspond pas au coût de la vie et des loyers dans la ville d'Ottawa.
- 4) Les organismes représentant les familles et les personnes ont peu moyens pour participer aux activités provinciales afin de prôner l'auto-détermination des personnes et favoriser leur inclusion sociale.
- 5) La formule que le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) utilise pour calculer les prestations de logement est fondé sur la médiane des loyers partout en Ontario. Ceci ne fonctionne pas pour Ottawa. Serait-il possible d'utiliser une autre mesure?

Constats en lien avec l'option d'un Accord de courtage de fonds

- 1) En raison de l'accord de courtage de fonds, expliqué plus tôt, la représentante de la personne a dû ouvrir un compte bancaire distinct pour les fonds de courtage. Elle a dû produire et transmettre des rapports de dépenses trimestriels à l'agence de courtage avec copie à la CFFO. La représentante a dû s'inscrire avec l'Agence du revenu du Canada comme un employeur de préposé au soutien résidentiel, ce qui a obligé le paiement de déductions reliées aux avantages sociaux tels que le Régime de pension du Canada, l'Assurance emploi, et l'assurance contre les accidents du travail. C'est un processus qui requiert de sérieux efforts et qui n'est pas à la portée de toutes les familles.
- 2) L'administration des sommes destinées aux personnes, bien que lourde, a fonctionné malgré tout. L'agence qui offrait le service de courtage touchait un petit pourcentage des fonds alloués pour assurer l'administration et la conformité aux exigences du Ministère. L'équipe de la CFFO s'assurait de la satisfaction de la personne à l'égard des services et du fonctionnement. Elle s'assurait de la conformité avec l'Accord. L'équipe effectuait les paiements sur une base mensuelle en parallèle avec l'accompagnement qu'elle offrait à la suite du déménagement.

Cette façon de fonctionner a permis à la CFFO et aux autres parties de réévaluer les besoins d'une personne déménagée et de faire des ajustements en avisant le MSSC.

- 3) Même si la mise en œuvre de l'Accord a été un défi, la personne est maintenant heureuse dans son appartement à deux chambres à coucher depuis plus que six mois. Elle a un préposé qui partage son logement, prépare ses repas, lui rappelle de prendre ses médicaments et facilite diverses autres activités journalières. De plus, d'autres membres de son cercle de soutien l'aident à faire son lavage; organiser des visites avec ses amis; réserver ParaTranspo; l'accompagner à ses rendez-vous médicaux établis en avant de conclure l'Accord de courtage. Il s'agissait d'un apprentissage pour la personne, sa représentante et son cercle de soutien. Toutefois, ils comprennent maintenant comment mettre en place et gérer ce genre d'arrangement.
- 4) Cette famille croit maintenant qu'il serait avantageux d'avoir une agence locale qui pourrait offrir des services de courtage dans la région d'Ottawa pour les gens qui le désirent. Une telle agence pourrait offrir différents soutiens associés aux familles intéressées tels que des services

de comptabilité, des gabarits de tous genres (ex.: annonces, règlements, trucs pour embaucher), du développement professionnel pour les employés selon les besoins identifiés par ces familles.

Constats préliminaires de l'Évaluation du projet

- 1) Dans leur projet d'évaluation⁸, les chercheurs ont examiné les obstacles et facilitateurs rencontrés, les sources d'information et outils utilisés, ainsi que le processus de prise de décision des personnes et de leurs familles lors d'une multitude d'entrevues réalisées de novembre 2017 et février 2018. La participation à l'évaluation est demeurée volontaire. La perspective de sept des onze familles sera représentée dans le rapport préliminaire. Les répondants incluent 10 parents ou couples de parents et trois personnes elles-mêmes.
- 2) Les familles consultées ont partagé leurs histoires et parcours. Elles rapportent un sentiment de satisfaction élevé à l'égard du type de soutien qu'ils ont reçu par l'équipe de transition et autres intervenants. Plusieurs familles ont souligné l'importance que la personne elle-même initie la transition à un nouveau logement et qu'elle doit être au cœur de la planification. Pour certaines familles, il est évident que la pression des échéances du projet a forcé quelques personnes à accepter les options disponibles plutôt que de demeurer sur la liste d'attente pour des décennies.
- 3) Les témoignages recueillis nous révèlent que les atouts majeurs du projet étaient : l'apport financier, le soutien à la planification, la facilitation et l'accès à l'information pertinente et le partage d'expérience avec d'autres familles. Les barrières répertoriées en incluent certaines qui ont empêché des projets plus novateurs de se réaliser, le système actuel n'étant pas apte à fournir du « sur mesure ».
- 4) Dans l'avenir, il serait utile d'explorer les questions sous l'angle de la francophonie en milieu minoritaire. Les familles participantes sont francophones et vivent dans une région majoritairement anglophone. Il sera important d'examiner si cela a un impact sur le processus de planification et ses résultats à court terme.

8. Cobigo, V. & Plourde, N. (2018). *Évaluation du projet « Passage vers mon propre toit ! »* Ottawa, Ontario : Auteurs.

Constats en lien avec le projet

- 1) Les délais proposés étaient trop optimistes pour compléter un déménagement durant la première année, surtout sans garantie de pérennité. Un processus de planification prend normalement deux années. L'équipe de projets a dû mettre les bouchées doubles surtout que les fonds n'ont été reçus que quatre mois après le début la première année financière.
- 2) Les conseils et le soutien de la superviseure de programme du MSSC ont été grandement appréciés tout au long du projet.
- 3) Les fonds budgétés pour le soutien aux personnes dans la proposition initiale de la CFFO se sont avérés insuffisants pour répondre aux besoins de personnes qui avaient une variété de niveaux de besoins de soutien (de légers à plus élevés). Heureusement, les fonds attribués ont tout de même permis de compléter six déménagements durant les sept derniers mois de cet exercice financier 2017-2018, ce qui correspondait à l'objectif pour cette année.
- 4) Puisque qu'il a été impossible d'inclure toutes les situations possibles à survenir lors d'une transition au logement dans le Guide, une approche holistique a été privilégiée.
- 5) Pour qu'une transition au logement soit durable, il faut être flexible, accepter de prendre certains risques et travailler en équipe pour assurer le bien-être de la personne. Les outils sont utiles, mais ils doivent être combinés avec de l'imagination et du dévouement.
- 6) Quant à la philanthropie, les efforts dédiés pour augmenter le financement aux personnes qui participaient aux projets pilotes n'ont malheureusement pas donné de résultats positifs.
- 7) Quant au futur, il est malheureux que les informations et références externes contenues dans le Guide d'accompagnement changent constamment. La question de la continuité des services jugés utiles après la conclusion du projet, revient souvent.
- 8) Enfin, les enquêtes à l'intention des lecteurs du Guide et du Rapport des leçons apprises devraient nous offrir plus d'information.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, arranged in a vertical column. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page.



Pistes possibles d'amélioration

Au terme de ce projet, il convient de proposer des pistes possibles d'amélioration. Malgré le Guide à l'accompagnement, une personne dépend, dans la majorité de cas, des décisions de ses parents et de son cercle immédiat. Avec le matériel du projet de la CFFO en main et d'autres appuis, la personne et la famille devraient pouvoir considérer plusieurs exemples d'actions à entreprendre.

La CFFO souhaiterait que la société et les instances du système social et communautaire offrent plus de possibilités pour que les personnes présentant une déficience intellectuelle, soient valorisées et reconnues pour leurs propres contributions.

Pour les parents et familles

Les parents peuvent vivre un certain deuil après le déménagement et éprouver de l'inquiétude face à cette démarche. Ils doivent aussi faire leur propre planification pour l'avenir (testament, fiducies, implications financières). Les parents doivent profiter de l'expérience de d'autres parents et personnes, car il y a des gens prêts à partager leurs expériences. À nous de trouver des façons de faciliter ces échanges.

De plus, les personnes et familles peuvent s'aider à trouver des points de contact au sein des ministères et organisations, par ex., le ministère de la Santé pour les besoins physiques, le RLISS, les services de santé mentale lors d'un double diagnostic, la ville d'Ottawa et les subventions possibles, etc.

La CFFO souhaiterait que la société et les instances du système social et communautaire offrent plus de possibilités pour que les personnes présentant une déficience intellectuelle, soient valorisées et reconnues pour leurs propres contributions.

Pour la communauté

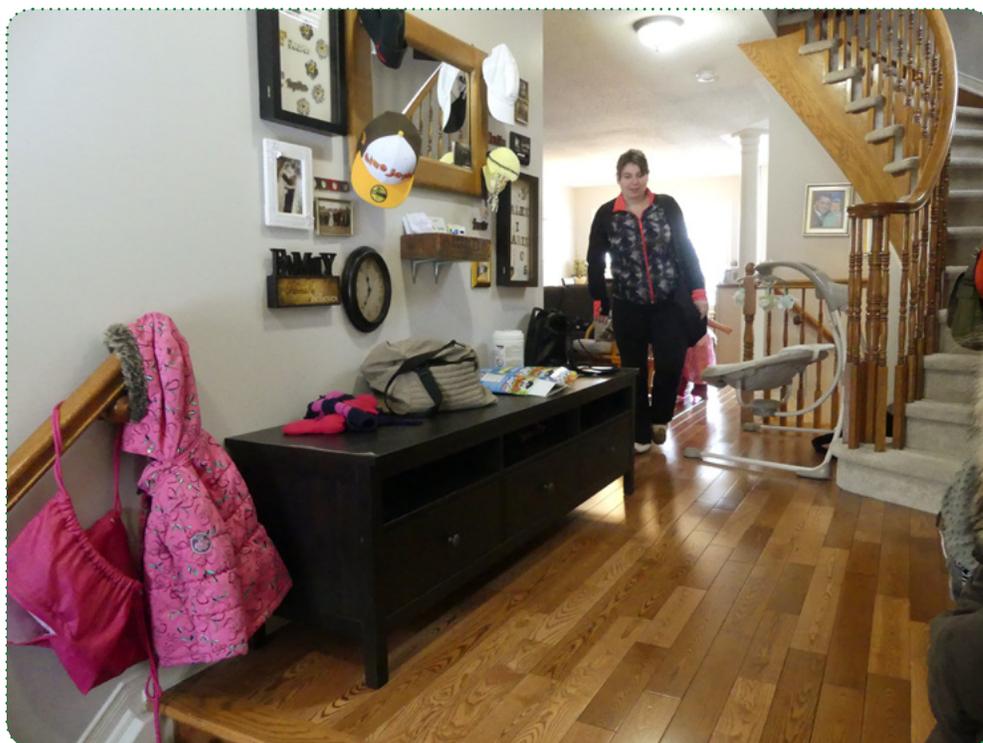
Les cercles communautaires (institutions scolaires et autres cercles communautaires) devraient encourager les parents à discuter d'autonomie avec leur enfant dès l'âge de 12 ans. Le processus de réflexion est très long et doit se faire longtemps avant cette étape qui arrive généralement entre l'âge de 21 et 30 ans. Plus on commence jeune, moins cela coûtera au système plus tard et plus la personne a des chances d'acquérir de l'autonomie.

Malgré les programmes en place, il y a actuellement beaucoup d'incertitude et de préoccupations liées à la disponibilité des ressources pour soutenir l'autodétermination et l'autonomie des personnes.

Pour les Instances du système social et communautaire

Malgré les programmes en place, il y a actuellement beaucoup d'incertitude et de préoccupations liées à la disponibilité des ressources pour soutenir l'autodétermination et l'autonomie des personnes.

Ce projet démontre qu'avec l'engagement et la volonté d'un groupe de familles, il est possible de mener à bien plusieurs projets de déménagement de façon différente, même si le processus de réflexion chez la personne devrait commencer beaucoup plus tôt.





Conclusion

Selon les familles, les connaissances acquises et résultats atteints au cours du projet, confirment qu'une approche centrée sur la personne essentielle. Cela permet aux personnes de se charger de leur destinée comme tout citoyen en part entière. Pour y arriver, il faudrait actualiser les politiques et des programmes sociaux ainsi que la prestation de services pour permettre une transition au logement – « comme mon frère, ma sœur, mon amie ».

Dans plusieurs cas, ces personnes vulnérables et peu fortunées, seraient mieux servies en simplifiant l'accès aux logements abordables dans la région d'Ottawa, par une meilleure collaboration.

Des discussions informelles, une enquête interne et une évaluation externe nous ont révélé qu'il existe un sentiment de satisfaction élevé chez les participants à l'égard des projets pilotes « *Passage vers mon propre toit!* », et qu'ils sont reconnaissants à l'équipe, aux intervenants et aux familles impliqués. Le projet a confirmé qu'il est désirable de se concentrer sur les besoins des personnes et que les interactions entre les divers participants favorisent la découverte de solutions.

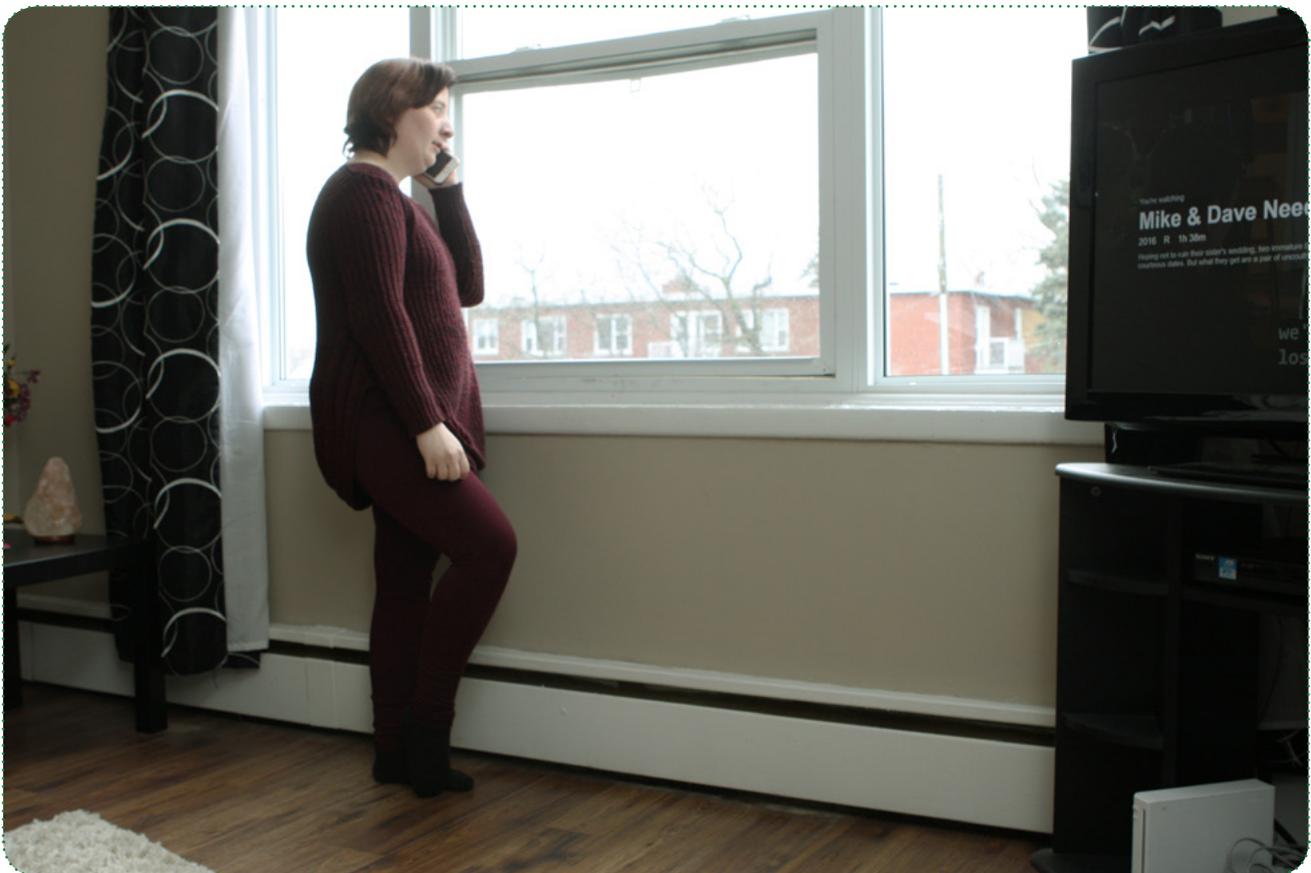
L'exercice a aussi révélé que nous devrions faire plus de promotion auprès des familles et des intervenants pour qu'ils amorcent le processus de planification vers le logement, et probablement vers l'emploi, avant que la personne atteigne l'âge de 21 ans.

Enfin, ce serait utile et souhaitable de continuer les services d'accompagnement à la transition au logement tels que ceux fournis durant les projets pilotes.

Grâce aux projets, plusieurs familles sont mieux informées sur les considérations et les mesures à prendre pour formuler un plan, prendre des décisions et appuyer le déménagement de leur proche. À plus long terme, la CFFO voudrait être en mesure de perpétuer ces succès pour aider plus de Francophones.

Le matériel produit durant le projet est à la disposition de tous. Il ne faut pas hésiter à y faire référence et à l'utiliser en adaptant les sections qui vous sont moins pertinentes.

Enfin, il faut voir comment pérenniser cette expérience. Les parents et les familles croient que leur association, la CFFO, devrait jouer un plus grand rôle à cet égard, pour s'assurer que les besoins et préférences des personnes atteintes soient entendus et respectés.





**Coalition des familles francophones
d'Ottawa de personnes avec
déficience intellectuelle ou
handicap de développement**

MARS 2018